

Conservatoire à Rayonnement Communal Mons en Baroeul

PROJET D'ETABLISSEMENT
2016-2021



AVANT-PROPOS :

La mise en place du projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) de Mons en Barœul aura été l'occasion de faire le point sur les missions dévolues à l'école de musique.

A quoi doit servir une école de musique moderne au sein du territoire monsois ?
Quels sont les publics visés et comment les atteindre ?
Quelles valeurs souhaitons-nous partager et transmettre ?
Quelles cultures allons-nous rencontrer ? Comment prendre en compte et intégrer à nos enseignements la diversité culturelle présente sur le territoire monsois ?

La culture fait de nous ce que nous sommes. Elle est ce qui nous caractérise individuellement. Partagées, comprises et acceptées, ces cultures particulières sont le socle d'une culture commune, qui nous entraîne dans le Vivre Ensemble.

Le Conservatoire veut être un lieu propice aux échanges culturels, ouvert à toute personne désireuse de partager la Musique. A l'image de la société civile, la musique demande à un individu de se former (d'être un musicien), pour prendre sa place au sein d'un collectif (dans un orchestre, par exemple), afin de proposer une prestation à un public (un concert, une animation dans un foyer-logement...).

SOMMAIRE

Orientation politique - Historique	p 6
I. LE CONSERVATOIRE DANS SON TERRITOIRE	p 8
A. Des services et des publics	p 8
B. Une équipe et son fonctionnement	p 13
C. Le Fort de Mons, un équipement attractif	p 15
D. Une volonté politique forte	p 16
E. Le Conservatoire, acteur de la politique culturelle du territoire	p 17
II. LES ENJEUX ET LES MISSIONS D'UN CONSERVATOIRE AUJOURD'HUI	p 18
A. Des responsabilités partagées et clarifiées	p 18
B. Des enjeux affinés et des missions plus larges et plus profondes	p 19
C. Pour un Conservatoire au carrefour des cultures	p 20
D. Le projet d'établissement, une opportunité de clarification	p 20
III. ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR RENFORCER LE RAYONNEMENT DU CONSERVATOIRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DU TERRITOIRE	p 21
A. Rayonnement artistique	p 21
B. Rayonnement culturel	p 22
C. Rayonnement citoyen	p 22
D. Rayonnement social	p 23
IV. PROPOSITIONS ET OBJECTIFS OPERATIONNELS	p 23
A. Enseignement artistique	p 24
B. Education artistique et culturelle	p 26
C. Diffusion - Production	p 28
V. MODALITES DE MISE EN OEUVRE	p 30
A. Organisation générale	p 30
B. Instances de concertation et d'évaluation	p 30
Conclusion	p 31
Annexes	p 33

ORIENTATIONS POLITIQUES :

Le projet d'établissement du Conservatoire est un document obligatoire pour le renouvellement du classement de l'établissement par le Ministère de la Culture.

Il décrit les actions pédagogiques et artistiques menées en faveur du développement des pratiques musicales au sein de l'établissement, ainsi que les orientations et les objectifs d'évolution pour les 5 années à venir.

Le projet d'établissement est une déclinaison de la politique culturelle monsoise et s'inscrit dans les orientations et les préconisations nationales publiées par le Ministère de la Culture que sont la Charte de l'Enseignement Artistique et le Schéma d'Orientation Pédagogique.

Le groupe de travail "Culture" issu du Conseil Municipal a travaillé avec le directeur de l'établissement à la définition des champs d'actions développés par le présent projet d'établissement. Ceux-ci forment les fondements de l'action du CRC de Mons en Barœul pour les 5 prochaines années.

Ces grands axes sont définis ainsi :

- continuer à dispenser des enseignements artistiques de qualité. Mettre l'élève le plus possible en situation de "musicien", en plaçant les pratiques, collectives et individuelles, au centre du processus d'enseignement. Etre ouvert et attentif à la différence (culture, cursus, handicap, innovation pédagogique, numérique...).

- poursuivre la démarche qui fait du CRC un établissement citoyen, formant des musiciens amateurs, acteurs actifs de la vie du territoire...

- faire du Conservatoire un élément moteur du rayonnement culturel de la ville de Mons en Barœul. Participer à l'action culturelle locale. Continuer à développer des partenariats notamment avec les établissements du réseau des écoles de musique et conservatoires de la Métropole Européenne de Lille, avec les autres structures culturelles de la Ville (bibliothèque, Fort, Complexe Allende), les associations locales, l'Education Nationale, les institutions culturelles comme le CFMI, les salles de spectacles...

- donner au Conservatoire un rôle de pôle ressource auprès de la population et des musiciens amateurs, en cohérence avec l'ouverture prochaine du Pôle Culturel Allende (Salle de concerts, studios de répétitions et d'enregistrements).

A travers ces axes de travail, le Conservatoire veut répondre aux missions des établissements d'enseignements artistiques spécialisés (cf. Charte de l'enseignement artistique, schéma d'orientations pédagogiques...) que sont :

- l'enseignement et l'éducation artistiques,
- l'accompagnement des pratiques amateurs,
- la diffusion et le rayonnement sur le territoire.

HISTORIQUE

L'école de musique de Mons en Barœul a été créée en janvier 1969, par décision du conseil municipal de l'époque. 12 classes ont été ouvertes et les élèves accueillis dès septembre 1969. Ces classes se sont développées rapidement ainsi que le nombre de disciplines enseignées. Cela conduira à une démarche de classement au début des années 1980. L'école est agréée en mars 1983.

Au début des années 90, les effectifs commencent à diminuer, jusqu'à atteindre 180 élèves en septembre 2001.

En mars 2001, après les élections municipales, la nouvelle équipe élue et son Maire, Rudy Elegeest, choisissent d'affirmer leur attachement à l'école municipale de musique agréée de Mons en Barœul.

Les enseignants, dont les carrières étaient bloquées jusqu'alors, sont titularisés au fur et à mesure de leur réussite aux concours administratifs. La ville décide également d'accompagner le développement de l'école. Les pratiques collectives sont mises en avant, les auditions et concerts se multiplient. Des projets partenariaux voient le jour (*Pierre et le Loup*, les premières *Rencontres autour du Saxophone*, la *Semaine du Violon*, *100 ans de Chansons Françaises*, *LILLE 2004* et *l'Opéra pour Enfants...*).

L'école de musique renouvelle en 4 ans plus de 80% de son effectif et accueille à la rentrée 2005, plus de 350 élèves. Le nombre d'élèves augmente jusqu'en 2009 puis se stabilise entre 400 et 420 inscrits. 26 enseignants dispensent aujourd'hui 256h30 de cours hebdomadaires.

Le reclassement de l'École Municipale de Musique Agréée de Mons en Barœul en Conservatoire à Rayonnement Communal va déclencher le travail de réflexion qui mènera au présent Projet d'Etablissement.

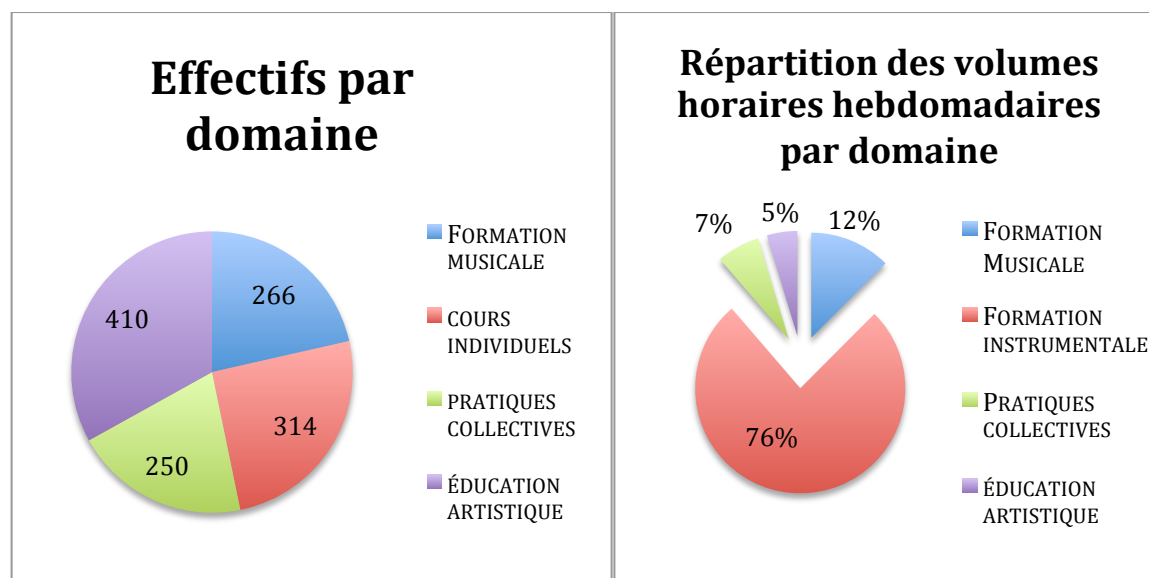
I. LE CONSERVATOIRE DANS SON TERRITOIRE

LE CONSERVATOIRE EN 2015/2016

A. Des services et des publics

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Mons en Barœul, établissement d'enseignement artistique classé par le Ministère de la Culture, assure des missions d'enseignement allant de la formation initiale au 3^{ème} Cycle Amateur. Il accueille également des adultes dans le cadre de parcours spécifiques et des ensembles de pratiques collectives.

403 apprentis musiciens sont inscrits au Conservatoire cette année. De plus, 410 enfants monsois bénéficient d'une action d'éducation artistique régulière, encadrés dans le cadre scolaire, par le Conservatoire.



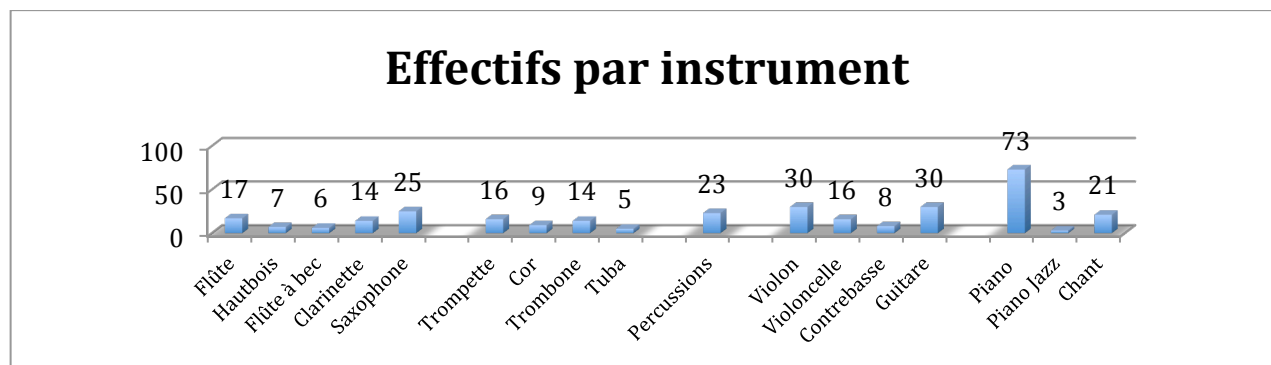
a. Enseignement artistique

L'offre d'enseignement artistique spécialisé du Conservatoire s'articule autour de 3 types de cursus : la Formation Musicale, l'apprentissage instrumental, les pratiques collectives.

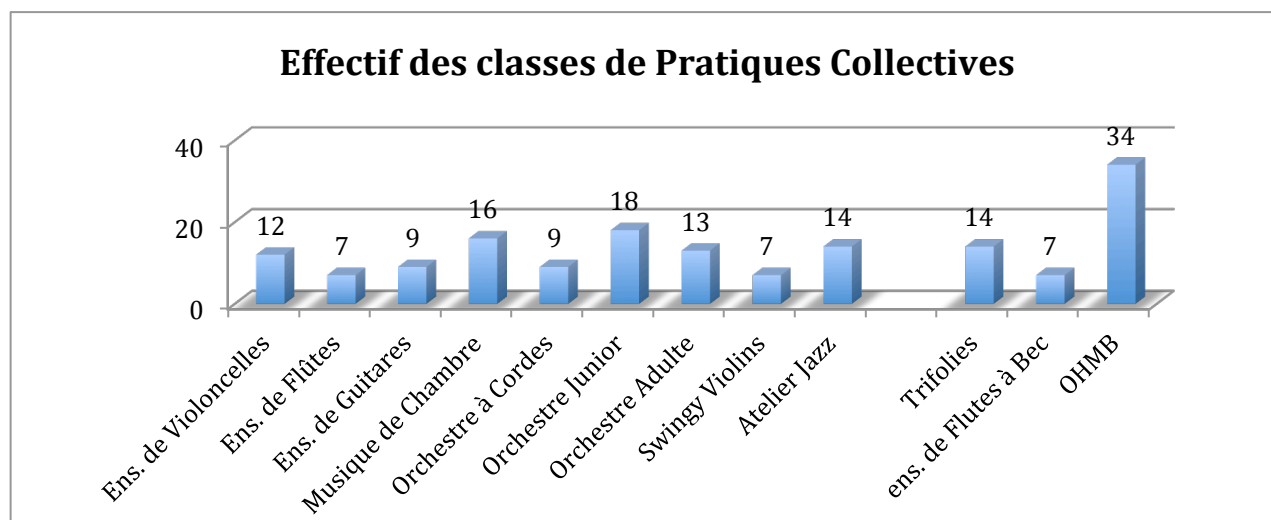
Une trentaine de classe compose l'offre pédagogique du Conservatoire dans les domaines suivants :

Formation Musicale (FM enfant, FM adulte, chœurs)

Formation instrumentale (flûte traversière, flûte à bec, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse, percussions, batterie, piano, piano jazz, guitare, chant).



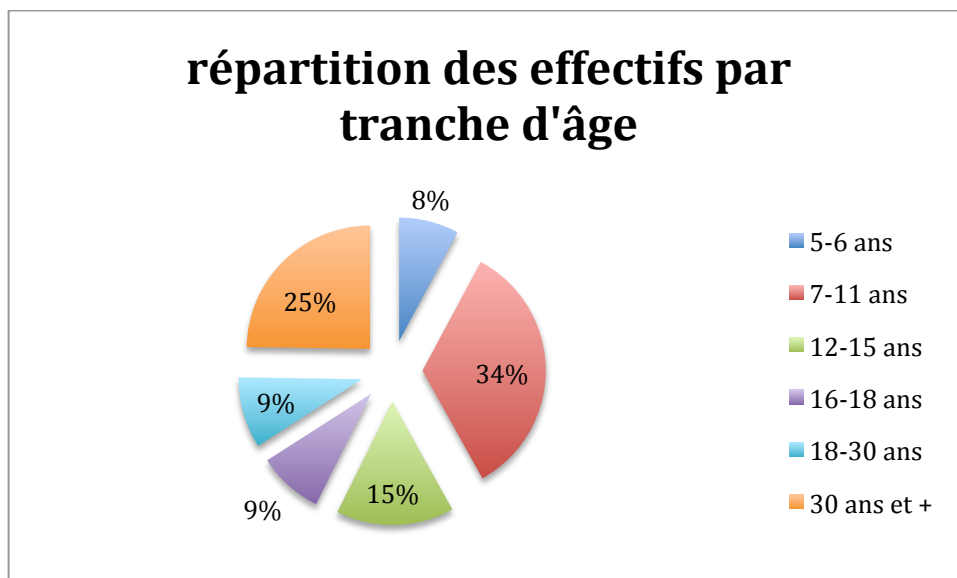
Pratiques Collectives (orchestre à cordes, orchestre junior, orchestre adulte, Trifolies, ensemble de guitares, ensemble de violoncelles, ensembles de flûtes, atelier Jazz, musique de chambre, Swingy Violins)



Le Conservatoire a pour mission première l'enseignement artistique initial. Cela est traduit par 2 cycles de formation qui peuvent être complétés par un 3^{ème} cycle, optionnel, basé sur la détermination d'un projet personnel artistique.

Le CRC de Mons en Barœul accueille les enfants dès 5 ans. Pour répondre à la demande importante de formation des adultes amateurs, un cursus spécifique existe. 1/5^{ème} des places disponibles à chaque rentrée est ainsi proposé aux adultes.

L'accueil des musiciens amateurs ayant déjà une base de formation est en chantier. Le nombre limité de places dans les cours instrumentaux doit nous amener à inventer un dispositif d'accompagnement innovant, qui puisse répondre à ces demandes importantes.



ANALYSE :

Avec 403 élèves inscrits dans ses cursus, le CRC de Mons en Barœul se situe dans la moyenne des établissements que l'on trouve dans les villes de la Métropole Européenne de Lille (villes avec des populations similaires). La répartition par âge confirme la priorité donnée à la formation des jeunes Monsois (58% des inscrits ont moins de 18 ans) complétée par une proportion importante d'adultes. La demande de cours spécifiques pour les adultes est traditionnellement forte. On y trouve principalement 2 types de profils : le mélomane, débutant, qui souhaite apprendre un instrument d'une part et de l'autre, l'amateur éclairé qui cherche un complément de formation ou à reprendre sa formation. La prédominance de ces 2 types de demandes spécifiques est un élément à prendre en compte dans l'accueil des adultes, notamment pour la mise en place d'offres liées aux pratiques amateurs.

Les classes d'instruments sont complètes. Chaque année, l'école ne propose de nouveaux créneaux qu'en fonction des arrêts d'élèves inscrits. Cela entraîne une liste d'attente pour le démarrage d'un instrument. Entre 25 et 50 élèves sont sur cette liste suivant les années. Certains devront patienter plus de deux années avant de démarrer l'apprentissage d'un instrument. Cette situation nous amène également à repenser une partie de nos cursus de formation et à imaginer un apprentissage global de la musique. Dans une classe « orchestrale », la formation musicale, l'instrument et l'ensemble seront abordés simultanément.

b. Education artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle regroupe les actions menées par le Conservatoire, à destination des publics non-inscrits à l'établissement. On y retrouve l'Orchestre des Provinces, des interventions en milieu scolaire (écoles La Paix et Guynemer) les Nouvelles Activités Péri éducatives (NAP) (écoles Hélène Boucher, Montaigne, Sévigné et Guynemer) et le chœur Intergénérationnel créé fin 2015 (il associe une classe de CM2 de l'école Montaigne à un chœur issu de la résidence Les Cèdres).

L'Orchestre des Provinces se produit entre 5 et 8 fois par an. En 2015, les classes touchées par une Intervention en Milieu Scolaire (IMS) participent au projet « Un père dans les Tranchées ». Celui-ci associe les chœurs des écoles et ceux du Conservatoire, ainsi que plusieurs associations monsoises, l'équipe enseignante du CRC, des partenaires privés... 350 personnes se retrouvent sur scène, au Jardin de Thalie, pour commémorer le centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, et ce, devant un public nombreux et varié.

Au sein des NAP, le Conservatoire a, en 2014-2015, accompagné des animateurs sélectionnés pour leur parcours musical. Ceux-ci ont bénéficié d'un accompagnement de 60h afin de les aider à concevoir des actions de sensibilisation à la musique pour les NAP. Suite à un bilan mitigé de cette 1^{ère} année, c'est une enseignante, spécialisée dans les interventions en milieu scolaire, qui reprend les actions à destination des NAP. 4 écoles sont touchées en 2015-2016.

ANALYSE :

Les actions d'éducation artistique et culturelle, si elles ne représentent qu'une part minimale des heures d'enseignement (5%), permettent néanmoins de toucher un nombre important d'enfants scolarisés à Mons en Barœul. La possibilité, à travers ce type d'action, de mettre en place un éveil musical quasiment généralisé à l'ensemble des jeunes Monsois, pose la question d'un élargissement et d'une refonte de ces dispositifs. Une partie du temps d'éveil musical déjà dispensé au Conservatoire pourrait être redéployé dans le temps scolaire. Un bilan approfondi et comparé des actions « NAP » et « IMS » devra être réalisé afin d'établir la pertinence ou la complémentarité des 2 systèmes.

c. Diffusion et rayonnement culturel

Le Conservatoire développe depuis de nombreuses années des formats de pratiques collectives nombreux et variés. Ceux-ci sont au cœur des actions de diffusion menées chaque année.

En 2015-2016, une vingtaine d'événements sont produits par les musiciens du Conservatoire. De l'audition de classe au récital de fin de formation, en passant par les contes musicaux des chœurs et les concerts Trifolies, le Conservatoire essaie de rayonner à travers la Ville et la métropole. Si la plupart des concerts ont lieu au Fort de Mons, les ensembles se déplacent également en ville et ailleurs : Les Bo'Bars (LILLE3000) ont amené la classe de chant dans les cafés monsois, les orchestres ont participé aux animations des foyers de personnes âgées, les ensembles instrumentaux et les classes d'instruments se déplacent dans d'autres villes (Roncq, Hellemmes...).

L'atelier Jazz anime, depuis cette année, une Jam Session, une fois par mois au Trait d'Union.

ANALYSE :

L'action culturelle du Conservatoire représente une part très importante du travail des enseignants. Si celle-ci a longtemps profité aux publics utilisateurs de la structure (élèves, parents, familles proches...), elle est, grâce notamment à de nouveaux outils de communication, plus visible aujourd'hui (Ephéméride, page Facebook du Conservatoire). De nouveaux publics semblent venir désormais aux différents concerts. Cette constatation doit être renforcée par une étude des publics plus approfondie.

L'externalisation de concerts contribue également à l'ancrage du Conservatoire sur le Territoire. Le nouveau complexe Allende sera un outil supplémentaire pour les actions de diffusion à venir.

B. UNE EQUIPE ET SON FONCTIONNEMENT

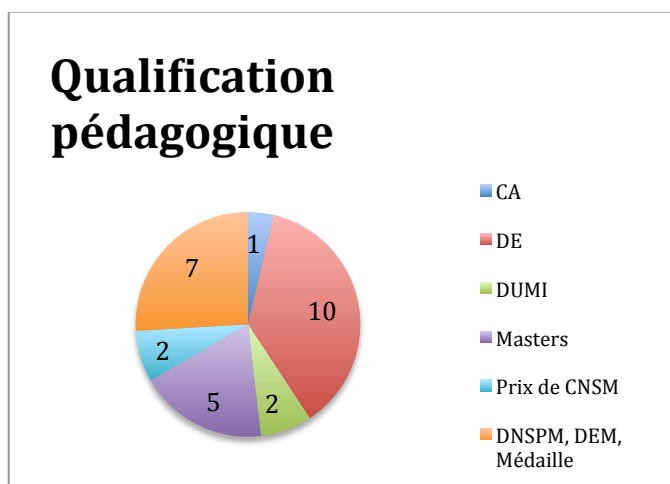
a. L'équipe

Le Conservatoire compte 30 agents. La majeure partie (27 personnes) constituent l'équipe pédagogique. Le pôle administratif regroupe le Directeur et une secrétaire « pluri-disciplinaire ». 2 agents d'entretien sont affectés au Fort de Mons et travaillent donc au sein du Conservatoire.

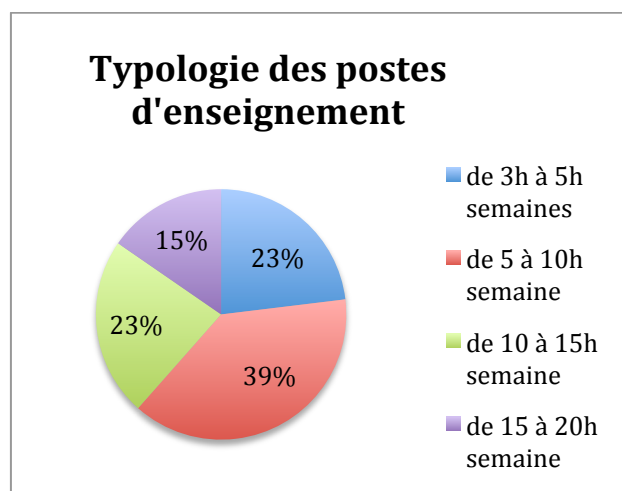
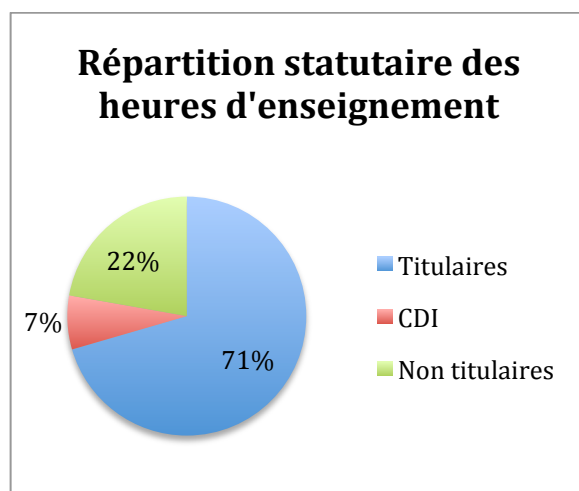
Les enseignements se structurent de manière assez traditionnelle en départements pédagogiques (Cordes, Bois, Cuivres, Percussions, Voix, Formation Musicale, Pratiques Collectives et Instruments polyphoniques. cf annexe 1).

L'équipe pédagogique compte 13 assistants d'enseignement artistique principaux de 1^{ère} classe et 14 assistants d'enseignement artistique principaux de 2^{ème} classe. Parmi ces agents, 17 sont titulaires, 3 sont en CDI et 7 sont non-titulaires.

Si certains enseignants sont encore en formation, le niveau de qualification est globalement élevé et varié. De nombreux enseignants sont diplômés dans plusieurs disciplines, ce qui est un véritable atout.



La politique de titularisation démarrée en 2001 a permis de stabiliser et de pérenniser les emplois au sein du Conservatoire. Les postes varient du temps complet jusqu'à des postes inférieurs au ¼ temps.



ANALYSE :

Le corps pédagogique est un véritable atout pour le Conservatoire, de par sa qualification, sa stabilité et son dynamisme. La moyenne d'âge est de 37 ans et reflète une équipe dans la force de l'âge, qui devrait rester stable dans les années à venir (pas de départ en retraite avant 5 ans).

b. Le fonctionnement

Pour son fonctionnement, le Conservatoire dispose de plusieurs instances de concertation et de travail (Commission Culture, Conseil d'Etablissement, Conseil Pédagogique). Ces instances se réunissent ponctuellement, en fonction de l'actualité des projets ou événements du Conservatoire. L'établissement étant rattaché à la Direction de la Culture, le directeur participe à des réunions hebdomadaires réunissant les acteurs institutionnels de la culture (service culturel, Bibliothèque). Le détail du fonctionnement de ces instances est défini dans le règlement intérieur de l'établissement.

ANALYSE :

Le présent projet d'établissement et sa mise en œuvre entraîneront une refonte du règlement intérieur. Ce chantier est programmé pour l'année 2016/2017

C. LE FORT DE MONS, UN EQUIPEMENT ATTRACTIF

Le Conservatoire a ses locaux dans l'enceinte du Fort de Mons. Situé à la périphérie de Mons en Barœul, le Fort est un des deux pôles culturels de la Ville, avec le nouveau complexe Allende.

Extrait du site www.monsenbaroeul.fr :

Haut lieu de partages de cultures et d'émotions, la maison Folie du Fort est un équipement de loisirs culturels unique dans la métropole lilloise. Amateurs d'architecture militaire, des arts et des lettres ou tout simplement d'espace naturel... s'y retrouvent.

A l'occasion de « Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture », le Fort est devenu maison Folie... et abrite la bibliothèque municipale, le conservatoire, un espace multimédia, un café-concert : le Trait d'Union, une ludothèque, un théâtre « à ciel ouvert » : le jardin de Thalie, la grande salle du Fort, le studio de danse, la salle d'exposition, le restaurant du Fort, la salle de projection...

Les nombreux rendez-vous culturels qui y sont proposés toute l'année sont autant de prétextes à des rencontres originales et toujours conviviales au plus près des artistes...

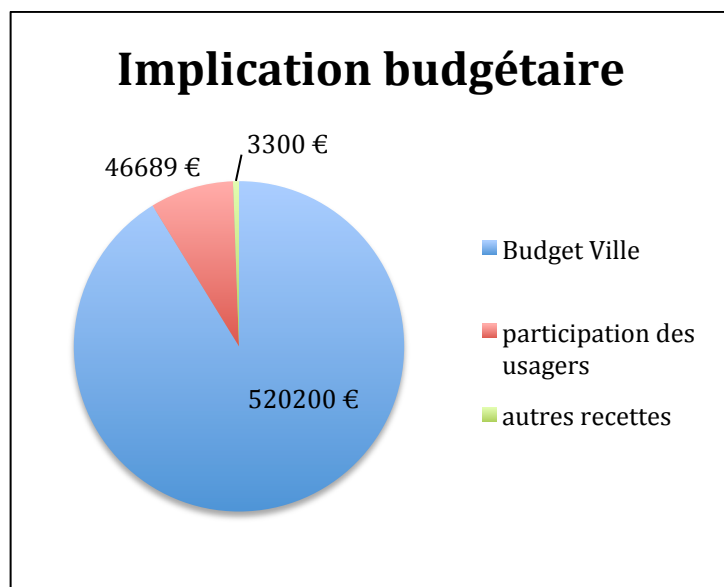


ANALYSE :

Le site du Fort de Mons est un formidable outil pour le Conservatoire. Accessible par les transports en commun autant que par la route, il permet l'accueil de manifestations de grande envergure. Atypique, surprenant... sont des qualificatifs qui sont souvent utilisés par les personnes qui le découvrent pour la première fois. Pour être exploité au maximum de son potentiel, un traitement acoustique des salles serait utile, ainsi qu'une rénovation des éclairages et des sanitaires. Le mobilier du Conservatoire est également hors d'âge, et composé principalement de tables et de chaises récupérées lors de chantiers dans d'autres établissements (écoles, collèges, bibliothèque) La présence du Trait d'Union au sein de l'école permet la réalisation d'auditions de taille moyenne très facilement. Par contre, son utilisation intensive génère beaucoup de nuisances sonores pendant les cours en fin de semaine.

D. UNE VOLONTE POLITIQUE FORTE

Depuis 2001, la Ville de Mons en Barœul apporte un soutien sans faille à son Conservatoire. Ce soutien s'exprime d'abord par une politique tarifaire accessible, construite par rapport au quotient familial. Progressivement, la Ville investit les champs scolaire et périscolaire. Elle permet au Conservatoire par ce biais, d'élargir son champ d'intervention.



Budget de fonctionnement 2015 :
520 200 €, dont 97,5% consacrés à la masse salariale.

Avec un budget de fonctionnement courant de 14800 €, le Conservatoire doit assumer les dépenses liées aux projets de diffusion, l'entretien du parc instrumental, l'achat de partitions et de matériel pédagogique ainsi que la location éventuelle de matériel ou d'instruments pour les concerts.

Parc instrumental :
Le parc compte plus de 160 instruments, disponibles pour la

formation des élèves. Ces instruments sont soit proposés à la location (pour une durée de 3 années), soit à disposition dans les locaux du Conservatoire (piano, percussions...).

ANALYSE :

Rapporté au budget global de la Ville, le Conservatoire représente un coût par habitant d'environ 22€. La masse salariale est relativement contenue, notamment grâce à la jeunesse relative de l'équipe pédagogique. Les titularisations progressives depuis 2001 n'ont pas généré de choc budgétaire, mais ont plutôt permis de lisser l'impact des progressions de carrières. Un nombre important d'enseignants est toujours non-titulaire et en attente de l'organisation des prochains concours de la Fonction Publique.

L'entretien du stock d'instruments n'est faisable qu'à minima. La multiplication des événements, notamment des concerts des différents orchestres du Conservatoire, implique des achats de partitions plus importants. Ces pratiques collectives demandent également des instruments spécifiques dont l'école doit encore s'équiper. Une partie de ce matériel est aujourd'hui mis à disposition par l'Orchestre d'Harmonie de Mons en Barœul.

E. LE CONSERVATOIRE, ACTEUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU TERRITOIRE

Les établissements d'enseignement artistique assument des missions pédagogiques, artistiques, mais aussi culturelles et territoriales. Ils sont, de fait, des éléments déterminants des politiques publiques conduites en faveur de la démocratisation de la culture. Celles-ci se déclinent pour le Conservatoire de Mons en Barœul, autant au niveau communal, qu'au niveau communautaire ou au-delà.

Le CRC est un des acteurs culturels monsois,

Grâce aux projets :

A l'initiative de nombreuses actions culturelles ou en accompagnement de projets divers, le Conservatoire souhaite être un agitateur du territoire. Grâce au soutien apporté aux écoles, ou à des projets participatifs (tel que *Un Père dans les tranchées* ou *La Nuit de l'Ombre*), le Conservatoire a la capacité de mobiliser un grand nombre de partenaires et de toucher un public important. Près de 2500 personnes ont bénéficié d'une action culturelle initiée par l'école en 2015, soit presque 12 % de la population monsoise.

Le Conservatoire travaille régulièrement avec la Bibliothèque, le service culturel, les EHPA et EHPAD de la Ville, mais aussi avec les écoles élémentaires, le collège Rabelais, les associations locales (Association des Amis de l'Ecole de Musique, Danse Expression, Orchestre d'Harmonie de Mons en Barœul, Association Historique, Caramel...).

Grâce aux réseaux :

Le Conservatoire s'investit également dans des projets à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille. Membre du réseau des conservatoires et des écoles de musique de la MEL, le Conservatoire a participé à des actions d'envergure telles que LILLE3000, LILLE FANTASTIQUE et LILLE RENAISSANCE. Ce réseau a également permis la création de l'Orchestre Intercommunal TRIFOLIES et une forme d'harmonisation des cursus de Formation Musicale. D'autres chantiers sont menés par le réseau, notamment autour des politiques de recrutements, de la communication, des politiques tarifaires...

Ponctuellement, le Conservatoire accueille également des stages de formations destinés aux musiciens amateurs, avec un recrutement dépassant les frontières régionales (Stage de cors, de chant et d'expression corporelle et stage de saxophones). Ces actions sont souvent le fruit de partenariats avec d'autres structures d'enseignement artistique spécialisé.

ANALYSE :

Le fonctionnement par projets est un outil de motivation, de visibilité et de formation indispensable au Conservatoire. Ils rythment la vie. Une planification de ces événements sur la durée du présent Projet d'Etablissement permettra d'équilibrer l'important travail qu'ils représentent.

Quant à la notion de réseau, qu'elle soit vécue localement ou à une échelle plus large, elle permet une mobilisation de moyens plus importante. Le réseau donne plus de visibilité à l'équipement et ancre son action dans ses territoires. Très peu formalisés, les fonctionnements de ces réseaux sont à conforter.

II. LES ENJEUX ET LES MISSIONS D'UN CONSERVATOIRE AUJOURD'HUI

A. DES RESPONSABILITES PARTAGEES ET CLARIFIEES

En France, l'enseignement artistique a longtemps été une affaire d'Etat. Depuis la création par décret loi en 1795 du *Conservatoire National de Musique et de Déclamation*, créé pour former les musiciens professionnels des armées jusqu'en 1970, un réseau de Conservatoires s'est développé, sous l'égide de l'Etat.

Dans les années 60, avec la création du Ministère de la Culture et de la Direction Générale de la Création Artistique, André Malraux impulse une nouvelle organisation de l'enseignement spécialisé. Marcel Landowski, puis Maurice Fleuret continueront le travail de Malraux, grâce à une politique volontariste auprès des collectivités locales.

En imaginant un aménagement du territoire permettant au plus grand nombre de disposer de conservatoires de qualité, Marcel Landowski a poursuivi dans le champ musical la politique de décentralisation initiée par André Malraux.

En ouvrant les conservatoires aux musiques actuelles, à la musique ancienne et aux musiques traditionnelles, Maurice Fleuret a dépoussiéré des institutions peu en phase avec leur époque. Il a par ailleurs donné tout son sens - positif - au terme de "musicien amateur", placé au centre des enjeux actuels de l'enseignement de la musique.

Des Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique (circulaires ministérielles de la Culture) de 1984, 1992 et 1996 ont accompagné l'évolution de l'enseignement artistique spécialisé en donnant des éléments de cadrage et d'harmonisation tout en veillant à respecter les singularités de chaque territoire. Puis, la Charte de l'Enseignement Artistique Spécialisé de 2001 a énoncé pour la première fois des responsabilités pour l'état, le département, les collectivités locales, les directeurs et les enseignants, officialisant peu à peu un processus de décentralisation culturelle.

Mais c'est en 2004 que celui-ci prend une véritable teneur avec la Loi Relative aux Libertés et aux Responsabilités Locales du 13 août 2004. Cette loi précise en outre les compétences des institutions territoriales en matière d'enseignement. Désormais, aux côtés de l'État, les communes, départements et régions constituent officiellement des partenaires de premier plan.

B. DES ENJEUX AFFINES ET DES MISSIONS PLUS LARGES ET PLUS PROFONDES

La parution de la *Charte de l'Enseignement Artistique Spécialisé* est la première étape concrète de la réforme qui amènera le nouveau classement des conservatoires. Celle-ci décrit les missions de formation, de création, de diffusion et d'éducation artistique des structures et donne une première définition de ce que devraient être les responsabilités du Ministère, des collectivités territoriales, des directeurs et des équipes enseignantes.

En outre, le Conservatoire a également une mission de ressource et de formation citoyenne sur le territoire. Pour cela, il doit initier de nouvelles actions sociales, fondées sur la rencontre professionnelle et l'échange de compétences. Le conservatoire doit ainsi pouvoir accueillir et orienter les amateurs dans le cadre d'un parcours personnel de formation. Ces parcours devront mettre en perspective un projet artistique au regard du rapport à l'autre, à la différence, à l'isolement.

En 2004, la loi n° 2004-809 relative aux libertés et aux responsabilités locales précise pour la première fois de manière officielle les compétences de chaque niveau de collectivités, en complétant le postulat de la Charte. Il appartient donc aux communes ou à leur groupement d'assurer la formation initiale de l'enseignement artistique, aux départements d'assurer une bonne accessibilité à l'enseignement par la mise en place de schémas départementaux, aux régions d'organiser et de participer au financement d'un Cycle d'orientation professionnelle et à l'Etat de classer les établissements et de certifier les personnels enseignants et encadrants.

Pour la mettre en vigueur rapidement, cette loi a été précisée en 2005 et en 2006 par un décret et un arrêté sur les critères de classement des établissements. L'Ecole Municipale de Musique Agréée est alors devenue Conservatoire à Rayonnement Communal. En outre, ces textes définissent très clairement les critères de chaque classement donnant 7 ans aux collectivités pour y satisfaire.

Le Ministère de la culture a accompagné ces réformes de Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique en Danse (2004), en Théâtre (2006) et en Musique (2008), afin de donner des outils méthodologiques et des repères techniques aux établissements. Ces documents encouragent les partenariats tant dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la diffusion et invitent à l'innovation pédagogique liée à une action culturelle. Ils insistent également sur la transversalité et l'ouverture culturelle.

C. POUR UN CONSERVATOIRE AU CARREFOUR DES CULTURES

« *La seule manière de protéger sa culture c'est d'accepter de la mettre en danger* »
Paul Andreu

Bien que pressentie et impulsée dès 1981 par Maurice Fleuret alors directeur de la Musique, l'ouverture des conservatoires aux musiques actuelles et traditionnelles, ne s'est pas généralisée harmonieusement au sein des conservatoires classés. Par ailleurs peu soutenus par l'Etat dans cette démarche lorsqu'ils en prenaient le chemin, celle-ci a été freinée du fait de la rareté des certifications professionnelles dans ces disciplines.

30 ans après les réformes proposées par Maurice Fleuret, l'ouverture souhaitable devient incontournable pour que l'institution *conservatoire* ne se replie sur elle-même. C'est par le dialogue des cultures, la mise en valeur de fondements communs tout comme la compréhension des différences que les pratiques peuvent s'enrichir et se valoriser mutuellement.

Cette réalité est particulièrement visible à Mons en Barœul, où la mixité sociale et culturelle se retrouve dans la genèse de la Ville nouvelle. De nombreuses cultures se croisent dans la cité et sont une véritable richesse à exploiter.

Son Conservatoire doit tout naturellement en être le reflet. Des rencontres esthétiques et la découverte d'autres cultures par l'expérience permettront de développer une connaissance sensible de nos différences. Cela posera les bases du respect et de la tolérance indispensable au vivre ensemble.

D. LE PROJET D'ETABLISSEMENT : UNE OPPORTUNITE DE CLARIFICATION

La démarche de projet d'établissement permet de rêver à ce que l'on veut faire, pour définir ce que l'on va faire. Dans une organisation aussi singulière que celle d'un conservatoire, cette démarche est un facteur de dynamisme et de cohérence. C'est le premier réalisé dans l'établissement, inaugurant ainsi un nouveau mode de fonctionnement et d'action.

Dans le cadre du nouveau contexte réglementaire (loi n°2004-809 relative aux libertés et aux responsabilités locales de 2004), cette démarche répond à l'obligation faite aux conservatoires classés de se doter d'un tel outil. Ainsi les enjeux d'un projet d'établissement pour le Conservatoire de Mons en Barœul sont simples : donner à l'action publique une direction claire, fédérer autour de cette direction et la mettre en œuvre collectivement et permettre aux publics les plus larges possibles de se l'approprier.

Pour cela, il a été décidé d'élaborer un document proposant une analyse générale initiale du Conservatoire, des actions concrètes pour en renforcer le rayonnement ainsi que des outils d'évaluation et des perspectives d'évolution à moyen terme.

III. ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR RENFORCER L'ACTION DU CONSERVATOIRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DU TERRITOIRE

Le diagnostic et le bilan réalisés, mis en perspective avec la politique d'action culturelle municipale et les particularités du territoire monsois, font émerger des axes de travail pour le CRC pour les années à venir.

A travers ses missions d'enseignement artistique, d'éducation artistique et culturelle, d'accompagnement des pratiques amateurs, de diffusion et de rayonnement sur le territoire, le Conservatoire va s'attacher à développer son rayonnement artistique, culturel, citoyen et social.

A. RAYONNEMENT ARTISTIQUE

Consolider l'implication et le rôle du CRC dans la vie artistique de la cité

Le Conservatoire a pour mission principale de former des musiciens, autonomes dans leur pratique artistique, à l'issue de leur formation. Dans cette optique, et à toutes les étapes de la formation, les démarches pédagogiques mises en œuvre viseront à :

- Développer la créativité, afin d'engager le musicien dans une démarche personnelle (mise en place de pédagogies de projets, développement de l'improvisation et de l'invention, formalisation du Projet Personnel en Cycle 3)

- Lier actions pédagogiques et diffusion des productions du Conservatoire (renforcer la place des auditions du Conservatoire, mettre en avant les productions pédagogiques des apprentis musiciens, faire de la pratique scénique une démarche pédagogique, mettre en place des projets d'envergure qui ponctueront la vie de l'établissement et de la Ville...)

- Renforcer les liens avec les acteurs du territoire en favorisant des démarches de création artistique (initier ou participer à des projets associant les acteurs de la vie culturelle monsoise, développer des résidences d'artistes locaux, valoriser l'artiste qu'est chaque enseignant du Conservatoire...)

B. RAYONNEMENT CULTUREL

Renforcer une organisation pédagogique fondée sur l'ouverture culturelle

Pour que chaque Monsois puisse se reconnaître dans le Conservatoire et trouver quelque chose « à y faire », il faudra :

- Renforcer l'interdisciplinarité, pour faire des pratiques collectives et de l'échange le cœur de nos formations (création de cursus orchestraux). Développer des passerelles entre les pratiques artistiques (danse, théâtre...).

- Accentuer l'ouverture esthétique, afin que le Conservatoire se vivifie par la rencontre et le dialogue des cultures. Aller à la rencontre des publics et avoir une reconnaissance partagée des pratiques. Être ouvert aux musiques traditionnelles, aux musiques du monde, aux musiques actuelles amplifiées, mais aussi aux musiques anciennes ou aux musiques contemporaines.

- Promouvoir la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle. En accentuant encore le travail de fond réalisé auprès des enfants de la Ville, que ce soit lors d'interventions en milieu scolaire ou lors des NAP. Participer, avec les services Culturels et Scolaires, à la mise en place d'un Parcours d'Education Artistique et Culturel et d'une programmation jeune public. Développer une Ecole du Spectateur.

C. RAYONNEMENT CITOYEN

Favoriser le développement des pratiques amateurs et participer à la construction citoyenne des élèves

Le partage humain et le rapport à l'autre sont des valeurs que porte le Conservatoire. Si elle participe de manière essentielle au rayonnement du conservatoire, la pratique collective n'en est pas moins le lieu où le musicien peut se construire. Pour participer à la vie du groupe, chacun doit accepter l'échange, l'écoute et le respect. Le Conservatoire s'attachera donc à :

- Mettre la pratique collective au cœur de l'enseignement, en favorisant et en développant les classes de chœurs, de musique de chambre, d'ensembles et d'orchestre.

- Accueillir, accompagner, orienter, soutenir des musiciens amateurs. Le Conservatoire doit être un lieu de ressources. Par l'accueil de stages à destination de publics variés, le Conservatoire met en relation des amateurs adultes qui pourront prendre, à terme, part à la vie culturelle locale. L'appui apporté aux associations culturelles locales renforce également cette démarche (Orchestre d'Harmonie de Mons en Barœul).

- Développer des actions renforçant le «vivre ensemble » et à participer aux dispositifs des autres politiques publiques du territoire (actions des autres services de la Ville, événements métropolitains...)

D. RAYONNEMENT SOCIAL

Optimiser l'accessibilité du service public

Pour assumer pleinement son rôle d'institution au service du public, le Conservatoire doit se donner les moyens d'être en contact avec les publics, qu'ils soient inscrits ou non. Pour cela, il conviendra de :

- Renforcer la lisibilité des activités du conservatoire, en se dotant d'outils simples et diversifiés (site internet, mailing, réseaux sociaux, plaquette de présentation, extrait de règlements pédagogiques et du Projet d'Etablissement...)
- Améliorer l'accompagnement des publics (réunions d'information, rencontres régulières avec les enseignants...) et optimiser l'accueil des usagers (renouvellement du mobilier, valorisation du coin « Parents »)
- Toucher de nouveaux publics, en faisant tomber les barrières matérielles ou socioculturelles. Le Conservatoire mettra en place des actions spécifiques à destination des publics *empêchés*, en lien avec les services et les associations locales.
- Développer de nouveaux services en lien avec les pratiques sociales d'aujourd'hui. L'omniprésence du numérique dans la vie des jeunes élèves du conservatoire et sa quasi-absence du Conservatoire est un facteur de rupture entre la réalité artistique vécue par l'enfant et sa pratique de la musique. Tableaux numériques, ressources en ligne, interactivités grâce à des applications spécifiques, enregistrements permettent une auto-évaluation immédiate et sont autant de domaines à développer. L'évolution de la sociologie des élèves implique également de s'adapter aux changements et aux évolutions.

IV. PROPOSITIONS - OBJECTIFS OPERATIONNELS

Les problématiques de rayonnement, spécifiques au CRC de Mons en Barœul, exposées précédemment croisent évidemment les missions générales des conservatoires.

Les tableaux suivants vont, à travers les grandes missions que sont l'enseignement artistique, l'éducation artistique et culturelle et la diffusion, décrire les actions que mettra en œuvre le CRC de Mons en Barœul pour la durée du présent projet d'établissement.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

axes de travail	objectifs	actions	moyens	calendrier	indicateurs d'évaluation	critères
Globaliser la formation	renforcer le lien entre la FM et l'instrument	Mettre la pratique collective au cœur des enseignements	mise en place progressive d'un apprentissage par le Solfège Appliqué (ou solfège au service de l'instrument)	septembre 2016	résultats aux évaluations absentéisme retour des parents	amélioration baisse ou non retour favorable ou non
		utiliser l'orchestre comme outil d'apprentissage de la musique	création d'un 1er cycle "classe orchestrale" (ou Classe Musicale Unique) - 3h hebdomadaire, 5 enseignants, 2h en orchestre + 1h d'atelier	septembre 2017	adhésion des inscrits analyse des parcours à long terme	classe remplie ou non
		Coordonner les apprentissages en FM et en instruments	mise en cohérence des objectifs de fin de cycle pour l'ensemble des disciplines	année scolaire 2016/2017	réalisé mis en œuvre	fait ou pas
aide au choix de l'instrument	atelier de découverte d'instruments pour les classes d'Éveil 2	1 créneau fixe par semaine, plusieurs enseignants (8) mobilisés sur ce même temps pour que l'horaire d'atelier soit fixe pour l'élève temps de travail complémentaire si impossibilité d'intégrer l'atelier dans le temps statutaire	à partir de novembre 2016.	retour parents nombre de réorientation à 2 ans évolution des demandes d'instruments	intérêt ou non baisse constatée répartition plus large des demandes, notamment sur les classes moins populaires	
redéfinir les formes d'évaluation, par rapport au fonctionnement des classes orchestrales	concertation interne sur l'évaluation formation de l'équipe sur l'évaluation des pratiques collectives ré-écriture du règlement des études	réunions pédagogiques plan de formation 2017	à partir de septembre 2016, avec une mise en œuvre pour septembre 2017	évolution des méthodes d'évaluation implication des enseignants dans la réflexion		
Vers le Conservatoire 2.0	utiliser le langage et les outils de l'enfant d'aujourd'hui	trouver et tester des outils imaginer l'application idéale, et chercher des partenaires pour la concevoir	recherche documentaire, achat d'applications en test achat et test de matériels spécifiques recherche de partenariats privés développement d'un réseau social du Conservatoire	à partir de septembre 2016	prise de contact effective rapport sur les outils testés	
	concevoir un support dématérialisé pouvant accueillir une base d'outils communs aux enseignements	mise en réseau de l'école (cablage de chaque salle) mise en place d'un cahier de texte numérique numérisation des partitions et des documents pédagogiques déjà existants formation de l'équipe à l'utilisation des espaces numériques de travail	étude par les services techniques travaux d'installation budget prévisionnel à travailler postes informatiques / tablettes dans les salles	septembre/octobre 2016 2017/2018 octobre/novembre 2016 2017/2018	remise d'un dossier technique travaux réalisés	faisable ou non oui ou non

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

axes de travail	objectifs	actions	moyens	calendrier	indicateurs d'évaluation	critères
Pratiques collectives	<p>renforcer les pratiques actuelles</p> <p>participer à la vie culturelle du territoire</p>	<p>pérennisation du Bigband</p> <p>extériorisation des prestations des ensembles (conservatoire hors les murs)</p> <p>participation aux événements de la ville</p>	<p>2h hebdomadaires (heures complémentaires)</p> <p>achat de pupitres supplémentaires et poursuite de l'investissement en "gros instruments"</p> <p>prise de contact avec les partenaires extérieurs</p> <p>déplacements des matériels indispensables par les ST (instruments, chaises...)</p>	<p>septembre 2016</p> <p>budget 2017-2020</p>	nombre de concerts	de 1 à 4 prestations en Ville par ensemble

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

axes de travail	objectifs	actions	moyens	calendrier	indicateurs d'évaluation	critères
Globaliser la formation	renforcer le lien entre la FM et l'instrument	Mettre la pratique collective au cœur des enseignements	mise en place progressive d'un apprentissage par le Solfège Appliqué (ou solfège au service de l'instrument)	septembre 2016	résultats aux évaluations absentéisme retour des parents	amélioration baisse ou non retour favorable ou non
		utiliser l'orchestre comme outil d'apprentissage de la musique	création d'un 1er cycle "classe orchestrale" (ou Classe Musicale Unique) - 3h hebdomadaire, 5 enseignants, 2h en orchestre + 1h d'atelier	septembre 2017	adhésion des inscrits analyse des parcours à long terme	classe remplie ou non
		Coordonner les apprentissages en FM et en instruments	mise en cohérence des objectifs de fin de cycle pour l'ensemble des disciplines	année scolaire 2016/2017	réalisé mis en œuvre	fait ou pas
aide au choix de l'instrument	atelier de découverte d'instruments pour les classes d'Éveil 2	1 créneau fixe par semaine, plusieurs enseignants (8) mobilisés sur ce même temps pour que l'horaire d'atelier soit fixe pour l'élève temps de travail complémentaire si impossibilité d'intégrer l'atelier dans le temps statutaire	à partir de novembre 2016.	retour parents nombre de réorientation à 2 ans évolution des demandes d'instruments	intérêt ou non baisse constatée répartition plus large des demandes, notamment sur les classes moins populaires	
redéfinir les formes d'évaluation, par rapport au fonctionnement des classes orchestrales	concertation interne sur l'évaluation formation de l'équipe sur l'évaluation des pratiques collectives ré-écriture du règlement des études	réunions pédagogiques plan de formation 2017	à partir de septembre 2016, avec une mise en œuvre pour septembre 2017	évolution des méthodes d'évaluation implication des enseignants dans la réflexion		
Vers le Conservatoire 2.0	utiliser le langage et les outils de l'enfant d'aujourd'hui	trouver et tester des outils imaginer l'application idéale, et chercher des partenaires pour la concevoir	recherche documentaire, achat d'applications en test achat et test de matériels spécifiques recherche de partenariats privés développement d'un réseau social du Conservatoire	à partir de septembre 2016	prise de contact effective rapport sur les outils testés	
	concevoir un support dématérialisé pouvant accueillir une base d'outils communs aux enseignements	mise en réseau de l'école (cablage de chaque salle) mise en place d'un cahier de texte numérique numérisation des partitions et des documents pédagogiques déjà existants formation de l'équipe à l'utilisation des espaces numériques de travail	étude par les services techniques travaux d'installation budget prévisionnel à travailler postes informatiques / tablettes dans les salles	septembre/octobre 2016 2017/2018 octobre/novembre 2016 2017/2018	remise d'un dossier technique travaux réalisés	faisable ou non oui ou non

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

axes de travail	objectifs	actions	moyens	calendrier	indicateurs d'évaluation	critères
Pratiques collectives	<p>renforcer les pratiques actuelles</p> <p>participer à la vie culturelle du territoire</p>	<p>pérennisation du Bigband</p> <p>extériorisation des prestations des ensembles (conservatoire hors les murs)</p> <p>participation aux événements de la ville</p>	<p>2h hebdomadaires (heures complémentaires)</p> <p>achat de pupitres supplémentaires et poursuite de l'investissement en "gros instruments"</p> <p>prise de contact avec les partenaires extérieurs</p> <p>déplacements des matériels indispensables par les ST (instruments, chaises...)</p>	<p>septembre 2016</p> <p>budget 2017-2020</p>	nombre de concerts	de 1 à 4 prestations en Ville par ensemble

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

axes de travail	objectifs	actions	moyens	calendrier	indicateurs d'évaluation	critères
Globaliser la formation	renforcer le lien entre la FM et l'instrument	Mettre la pratique collective au cœur des enseignements	mise en place progressive d'un apprentissage par le Solfège Appliqué (ou solfège au service de l'instrument)	septembre 2016	résultats aux évaluations absentéisme retour des parents	amélioration baisse ou non retour favorable ou non
		utiliser l'orchestre comme outil d'apprentissage de la musique	création d'un 1er cycle "classe orchestrale" (ou Classe Musicale Unique) - 3h hebdomadaire, 5 enseignants, 2h en orchestre + 1h d'atelier	septembre 2017	adhésion des inscrits analyse des parcours à long terme	classe remplie ou non
		Coordonner les apprentissages en FM et en instruments	mise en cohérence des objectifs de fin de cycle pour l'ensemble des disciplines	année scolaire 2016/2017	réalisé mis en œuvre	fait ou pas
aide au choix de l'instrument	atelier de découverte d'instruments pour les classes d'Éveil 2	1 créneau fixe par semaine, plusieurs enseignants (8) mobilisés sur ce même temps pour que l'horaire d'atelier soit fixe pour l'élève temps de travail complémentaire si impossibilité d'intégrer l'atelier dans le temps statutaire	à partir de novembre 2016.	retour parents nombre de réorientation à 2 ans évolution des demandes d'instruments	intérêt ou non baisse constatée répartition plus large des demandes, notamment sur les classes moins populaires	
redéfinir les formes d'évaluation, par rapport au fonctionnement des classes orchestrales	concertation interne sur l'évaluation formation de l'équipe sur l'évaluation des pratiques collectives ré-écriture du règlement des études	réunions pédagogiques plan de formation 2017	à partir de septembre 2016, avec une mise en œuvre pour septembre 2017	évolution des méthodes d'évaluation implication des enseignants dans la réflexion		
Vers le Conservatoire 2.0	utiliser le langage et les outils de l'enfant d'aujourd'hui	trouver et tester des outils imaginer l'application idéale, et chercher des partenaires pour la concevoir	recherche documentaire, achat d'applications en test achat et test de matériels spécifiques recherche de partenariats privés développement d'un réseau social du Conservatoire	à partir de septembre 2016	prise de contact effective rapport sur les outils testés	
	concevoir un support dématérialisé pouvant accueillir une base d'outils communs aux enseignements	mise en réseau de l'école (cablage de chaque salle) mise en place d'un cahier de texte numérique numérisation des partitions et des documents pédagogiques déjà existants formation de l'équipe à l'utilisation des espaces numériques de travail	étude par les services techniques travaux d'installation budget prévisionnel à travailler postes informatiques / tablettes dans les salles	septembre/octobre 2016 2017/2018 octobre/novembre 2016 2017/2018	remise d'un dossier technique travaux réalisés	faisable ou non oui ou non

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

axes de travail	objectifs	actions	moyens	calendrier	indicateurs d'évaluation	critères
Pratiques collectives	<p>renforcer les pratiques actuelles</p> <p>participer à la vie culturelle du territoire</p>	<p>pérennisation du Bigband</p> <p>extériorisation des prestations des ensembles (conservatoire hors les murs)</p> <p>participation aux événements de la ville</p>	<p>2h hebdomadaires (heures complémentaires)</p> <p>achat de pupitres supplémentaires et poursuite de l'investissement en "gros instruments"</p> <p>prise de contact avec les partenaires extérieurs</p> <p>déplacements des matériels indispensables par les ST (instruments, chaises...)</p>	<p>septembre 2016</p> <p>budget 2017-2020</p>	nombre de concerts	de 1 à 4 prestations en Ville par ensemble

V. MODALITES DE MISE EN OEUVRE

A. ORGANISATION GENERALE

Le présent projet est présenté au Conseil d'Etablissement puis soumis au Conseil Municipal en juin 2016. Sa mise en œuvre démarrera dès septembre 2016. Elle devra être complétée rapidement par les travaux suivants, qui découlent du projet :

- refonte du règlement intérieur et du règlement des études (cursus, évaluation)
- mise en place d'un règlement de travail pour le service
- construction, avec le service des ressources humaines, d'un plan de formation pour le personnel du Conservatoire afin d'accompagner les évolutions pédagogiques. Les thématiques déjà envisagées sont la pédagogie de projet, l'improvisation et l'invention, la régie Son, le rapport au corps (Feldenkrais, Alexander), l'initiation interdisciplinaire, l'évaluation et notamment celles des pratiques collectives, l'informatique musicale (édition de partitions, MAO, outils numériques de l'enseignement...), la psychologie de l'adolescent ainsi que les formations de sécurité nécessaires à l'accueil de public (1ers soins, sécurité incendie, sécurité des spectacles...)
- construction d'un cursus autour des Musiques Actuelles Amplifiées, en lien avec les activités de la Salle Allende.
- réorganisation des départements instrumentaux en départements fonctionnels
- développement et recherche de nouveaux partenaires

B. INSTANCES DE CONCERTATION ET D'EVALUATION

L'évaluation continue du Projet d'Etablissement est un des leviers essentiels d'évolution du Conservatoire.

Les différentes instances de concertation et de coordination de l'établissement seront au cœur de ces évaluations.

En interne, l'équipe pédagogique, que ce soit en groupe de travail thématique, par département, sous forme de table rondes... s'efforcera de rendre un bilan de chaque action menée. Un séminaire annuel en fin d'année scolaire permettra de mettre en commun ces évaluations et ainsi de préparer au mieux l'année à venir, en validant, modifiant ou en complétant les actions initialement prévues dans le Projet d'Etablissement. Ce séminaire permettra l'édition d'un document servant d'étape dans l'avancée du Projet d'Etablissement.

Le Conseil d'Etablissement est le témoin de la vie du Conservatoire. Cette instance encore jeune doit prendre toute sa place dans le fonctionnement actuel. C'est la démarche de projet d'établissement qui a d'ailleurs permis de réveiller cette instance. Elle a initié la procédure mise en place pour la construction du projet (cf annexe 2) et a validé le bilan et les grands chantiers visés dans ce projet (lors du Conseil d'Etablissement du 3 février 2016). Le Conseil d'Etablissement devra être le garant du bon fonctionnement du Conservatoire et dans ce but s'attachera à examiner son bilan annuel.

CONCLUSION

La construction de ce projet d'établissement a permis de mobiliser autour du Conservatoire les hommes et les femmes qui font vivre culturellement Mons en Barœul. Il est déjà en cela une réussite.

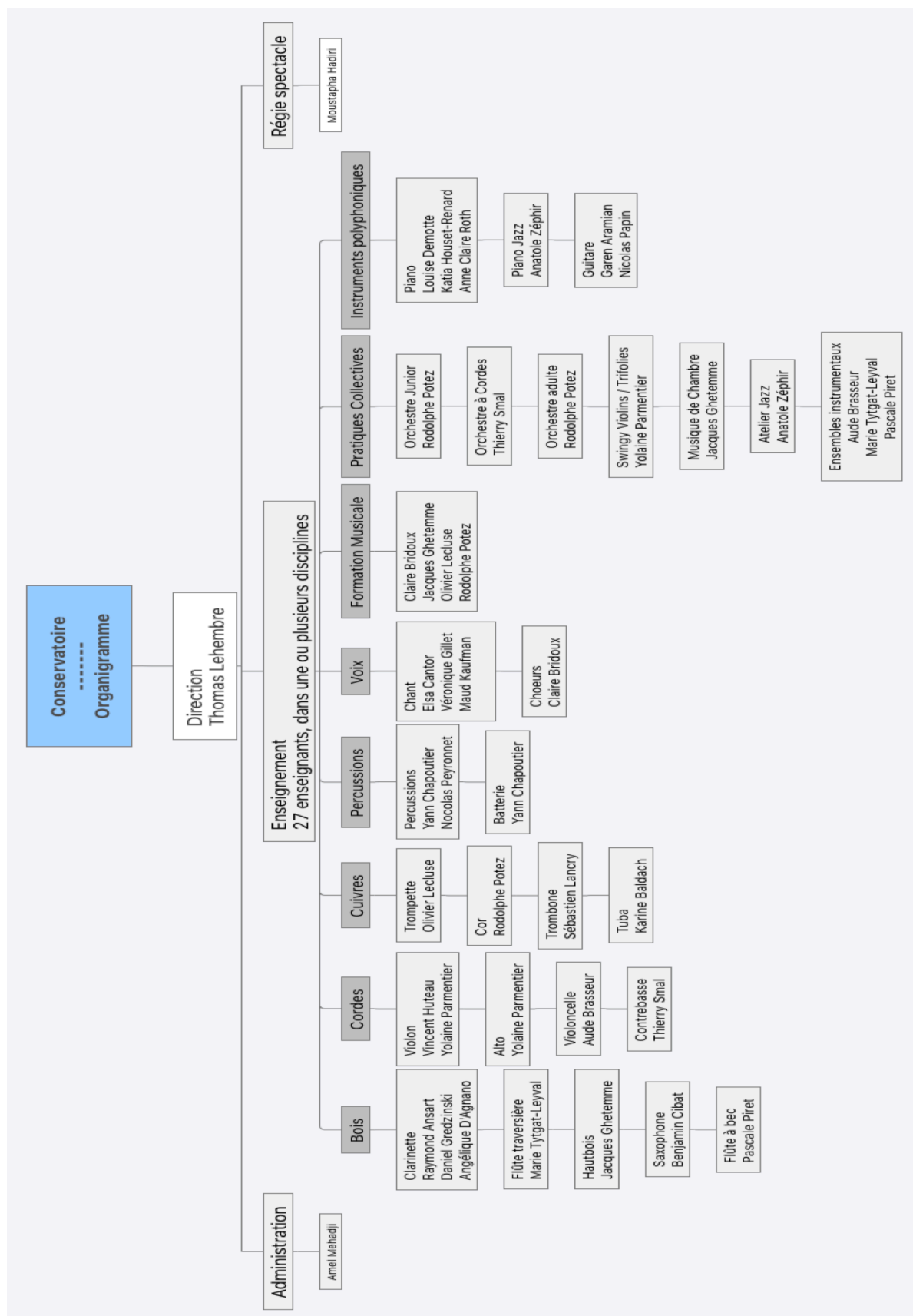
Démarche engagée en 2009 par le groupe de travail Culture et le directeur de l'établissement, le projet a mûri lentement. Il aura connu l'enthousiasme, la remise en question, l'inquiétude et l'exaltation. L'abandon l'a guetté par moments... Son lien avec la procédure de classement fut à la fois son fardeau et son moteur.

S'il existe aujourd'hui, c'est parce que nous sommes convaincus de l'essentialité de la musique dans nos vies et de l'impact incommensurable que l'éducation a sur nos jeunes générations...

*Pour justement détester la musique moderne, il faut la connaître.
Ainsi, on pourra la détester plus intelligemment.
Ou bien, sait-on jamais, l'apprécier.
Leonard Bernstein*

ANNEXES

Annexe 1 : Organigramme du Conservatoire à Rayonnement Communal de Mons en Baroeul



Annexe 2 : Procédure d'élaboration du projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Communal de Mons en Baroeul

CRC DE MONS EN BAROEUL
PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2021

PROCEDURE

ORGANISATION DU PILOTAGE

- **Maitre d'œuvre : la Ville de Mons en Baroeul**
- **Maitre d'ouvrage : le directeur du conservatoire (l'établissement d'enseignement artistique)**

MAITRE D'ŒUVRE :
VILLE DE MONS EN BAROEUL / COMMISSION CULTURE

• **Définition des options concernant la politique culturelle territoriale**

- - conception du développement culturel, artistique et éducatif
- - questions sur les valeurs et les objectifs du projet dans son contexte local
- - association à la démarche de l'élu à la culture

MAITRE D'OUVRAGE :
L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT / THOMAS LEHEMBRE

- Diagnostic de l'établissement d'enseignement artistique et de son capital d'expériences pédagogiques, artistiques et culturelles
- Place et rôle dans l'organisation de la politique culturelle
- Degré de prise en compte du cadre institutionnel :
 - charte de service public
 - Schéma d'orientation pédagogique
 - Loi de 2004 sur les enseignements artistiques

RETRO PLANNING

- Mise en œuvre en septembre 2016
- Vote du Projet d'Etablissement au Conseil Municipal de juin 2016
- 1^{er} juin au plus tard, présentation/validation du PE au Conseil d'établissement
- Avril/mai : rédaction (PE, règlement des études, règlement intérieur, règlement du service)
- Février/mars : du diagnostic vers des axes de travail (commissions techniques thématiques)
- Fin Janvier 2016 : présentation et validation du diagnostic partagé au Conseil d'Etablissement

- Janvier 2016 : partage de diagnostic
- > à partir du diagnostic initial, permettre à chacun de le compléter, de l'enrichir, de s'exprimer
 - Commission culture
 - Équipe pédagogique
 - Partenaires (bibliothèque, service jeunesse, Politique de la Ville, Education Nationale, associations...)
 - Publics (inscrits / non-inscrits)
- Décembre 2016 : présentation de la présente procédure et du pré-diagnostic
- Décembre 2016 : questionnaire Publics

ORGANISATION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Autour des axes majeurs pressentis du PE, en matière d'enseignement artistique, d'éducation artistique, de production artistique...
- Des enseignants « animateur/référent » des groupes de travail
- Composition des commissions : en fonctions des axes de travail (enseignants, élus, cadres, partenaire...)